Éditorial



François Baroin
Président de l'AMF

Le chef de l'État doit préserver et renforcer la République décentralisée

Notre 100^e Congrès a constitué une réussite par sa fréquentation, par la densité de nos travaux mais aussi par son impact dans le débat public. Sa particularité tient dans l'écho donné à notre préoccupation, celle d'une véritable République décentralisée au service du pays. Cette ambition, qui concilie le respect des libertés locales et un aménagement équilibré des territoires, a été constamment réaffirmée au fil des Congrès, comme l'illustre le hors-série de *Maires de France* « 100 Congrès des maires au service des libertés locales », diffusé pendant le Congrès dans le cadre d'une exposition dédiée à l'histoire de cet événement devenu, depuis 1907, un rendez-vous incontournable pour les élus et les représentants de l'État.

Loin d'être un rassemblement corporatiste et nostalgique,

ce 100^e Congrès a permis d'alerter l'État : la décentralisation est aujourd'hui menacée. Le président de la République n'est pas bien sûr l'unique responsable de la dégradation des conditions d'exercice du mandat local, celle-ci s'étalant sur une période qui enjambe les majorités successives : réduction constante des moyens (l'État s'exonérant des efforts qu'il demande aux collectivités),

réformes institutionnelles incessantes, prolifération paralysante et coûteuse des normes, dénigrement systématique des élus locaux.

Mais il appartient au chef de l'État de porter une ambition territoriale. Le respect et la protection des élus municipaux, « premiers de cordée » de la République, doivent être enfin affirmés. Ils sont, pour la plupart, bénévoles et tous mobilisés pour répondre aux fractures de nos territoires. Ce sont les libertés locales et le contexte financier qu'il convient également de reconsidérer dans leur globalité pour redonner aux collectivités une capacité d'action.

« (...) J'ai besoin de vous parce que le pays ne se redressera pas avec quelques décisions, quelques lois, quelques règlements ou l'action de quelques-uns. Il ne réussira que parce que par-

tout sur le territoire, il y a les engagés et les convaincus que vous êtes », a dit le chef de l'État aux maires, dans son discours du congrès. Fort du renouvellement de la confiance des maires, les instances de l'AMF (présidence, bureau et comité directeur) seront pleinement mobilisées pour accompagner l'État dans l'affirmation et la préservation d'une République décentralisée.

« Ce sont les libertés locales et le contexte financier qu'il convient de reconsidérer (...) pour redonner aux collectivités une capacité d'action »